

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU MERCREDI 26 JANVIER 2022**

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six janvier, à dix-neuf  
Présents : 60 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance  
Absents excusés : 9 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à  
Pouvoirs : 8 Saint-Flour, après convocation légale sous la Présidence  
Votants : 68 de Madame Céline CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Robert BOUDON, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Éric GOMESSE, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Adrien LAMAT, MME Nathalie LESTEVEN, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Marine NEGRE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Christian RISS, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEYROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Catherine FOSSE BALDRAN, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, MME Patricia ROCHÈS, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL.

**Absents excusés :**

M. Frédéric ASTRUC, MME Sophie BENEZIT, M. Claude BONNEFOI, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Olivier REVERSAT, M. Michel ROUFFIAC, M. Cédric VIALA, M. David VITAL.

**Pouvoirs :**

MME Béatrice ANTONY donne pouvoir à M. Jean-Paul BERTHET  
M. Gilles BIGOT donne pouvoir à MME Patricia ROCHÈS  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
M. Jérôme GRAS donne pouvoir à M. Frédéric DELCROS  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT  
M. Jean-Marie MEZANGE donne pouvoir à M. Richard BONAL  
MME Sylvie PORTAL donne pouvoir à MME Yolande CHASSANG  
M. Pascal POUDEVIGNE donne pouvoir à M. Benjamin SALSON

Madame Marine NEGRE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 3 février 2022 et que la convocation avait été faite le 20 janvier 2022.

Madame le Président déclare la séance ouverte à 19h15.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et les débats,**

## **INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE**

- ✚ **PREND ACTE** de l'installation de Monsieur Cédric VIALA en qualité de conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté ;
- ✚ **DIT** que Monsieur Cédric VIALA, conseiller communautaire, siégera dorénavant au sein du conseil communautaire de Saint-Flour Communauté ainsi qu'au sein des autres instances de gouvernance dans lesquelles Monsieur Didier BIENAIME a été désigné.

19h21 : M. Michel ROUFFIAC rejoint la séance

## **CHOIX DES MODALITES DE VOTE POUR LA SEANCE**

- ✚ **PROCEDE** au vote des rapports à l'ordre du jour de la séance du 26 janvier 2022 via un vote électronique à scrutin public ou secret.

POUR : 69 VOIX

## **ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 8 DECEMBRE 2021**

- ✚ **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du Conseil Communautaire du 8 décembre 2021.

POUR : 68 VOIX

CONTRE : 1 (MME Marine NEGRE)

19h23 : M. Christian GENDRE rejoint la séance

19h42 : M. David VITAL rejoint la séance

## **PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE 2021-2026 ENTRE SAINT-FLOUR COMMUNAUTE ET SES COMMUNES MEMBRES - APPROBATION**

- ✚ **ADOpte** le projet de pacte financier et fiscal de solidarité 2021-2026 entre Saint-Flour Communauté et ses communes membres, annexé à la délibération.

POUR : 60 VOIX

CONTRE : 2 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, MME Patricia ROCHÈS)

ABSTENTIONS : 8 (M. Philippe DE LAROCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Olivia GUEROUT, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Robert BOUDON, M. Bernard COUDY, M. Pierre SEGUIS)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (MME Pierrette BEAUREGARD)

## **AIDES ECONOMIQUES : AVENANT DE PROLONGATION DE LA CONVENTION D'AUTORISATION ET DE DELEGATION D'AIDES AUX ENTREPRISES POUR LES COMMUNES, EPCI ET METROPOLE DE LYON AVEC LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES**

- ✚ **APPROUVE** l'avenant de prolongation de la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises pour les communes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et la Métropole de Lyon, avec la Région annexé à la délibération ;

- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer ledit avenant et toutes autres pièces nécessaires à son aboutissement.

POUR : 70 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

## **AUTORISATION DONNEE A MADAME LE PRESIDENT D'ENGAGER, DE MANDATER ET DE LIQUIDER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 (DANS LA LIMITE DE 25% DES CREDITS D'INVESTISSEMENT OUVERTS AU BUDGET PRIMITIF 2021)**

- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif 2022 de Saint-Flour Communauté dans les conditions ci-dessous :

### **BUDGET GENERAL**

<b>Imputation budgétaire</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant TTC</b>
Opération 107 article 2051	Refonte du site internet Financement possible à hauteur de 80 % (Plan France Relance)	50 000 €
Opération 107 article 2188	Mobilier	6 000 €
Opération 16 article 2313	Bureau de contrôle Travaux accessibilité conservatoire	2 400 €
Opération 18 article 2313	Centre technique de Chaudes Aigues – travaux de performance énergétique	62 400 €

	Financement obtenu à hauteur de 30 % (Contrat Cantal Développement)	
Opération 71 article 2313	Moulin Juéry - travaux de démolition et reprise de toiture Financements possibles à hauteur de 80 % (Contrat Cantal Développement et DSIL)	48 000 €
Opération 16 Article 2312	Travaux de viabilisation avant vente de terrain commune de Loubaresse	18 000 €
Opération 19 articles 20421 et 20422	Appui aux points de vente Dispositif Leader - cofinancement action 5	40 000 € 17 500 €
Opération 73 article 20421	Aide à l'acquisition de vélos électriques	5 000 €
Opération 94 : préparation au transfert de la compétence eau assainissement	Etude diagnostic Financement possible à hauteur de 80 % (Agence de l'eau et DETR)	115 000 €
Opération 83 article 2031	Frais d'étude ressourcerie	50 000 €
Opération 110 article 2031	Ingénierie OPAH sur dossiers 1 <sup>er</sup> trimestre 2022	27 000 €
Opération 110 article 2031	Etude pré-opérationnelle ORT Chaudes Aigues Pierrefort et St Flour Financements possibles à hauteur de : - 75 % (banque des territoire / Agence Nationale de Cohésion des Territoires et ANAH) pour les secteurs de Chaudes Aigues et Pierrefort - 25 % pour le secteur de Saint-Flour	47 000 €
Opération Sentier des Maquisards	Etude de conception Financements possibles à hauteur de 70 % (DETR - Avenir Montagne Mobilité - Contrat Cantal Développement)	43 200 €
Opération boucle cyclo touristique de la vallée de la Truyère	Etude de conception Financements possibles à hauteur de 70 % (DETR - Avenir Montagne Mobilité - Contrat Cantal Développement)	47 400 €
<b>TOTAL</b>		<b>578 900 €</b>

#### DOMAINE NORDIQUE

Imputation budgétaire	Objet	Montant TTC
Opération 101 article 2051	Refonte du site internet Financement possible à hauteur de 80 % (Plan France Relance)	33 000 €

#### ORDURES MENAGERES

Imputation budgétaire	Objet	Montant TTC
Opération 13 article 2158	Achat des bacs de collecte	18 000 €

#### AMENAGEMENTS ET RESTAURATION D'OUVRAGES POUR COMPTE DE TIERS

Imputation budgétaire	Objet	Montant TTC
Opération /article 458101	Travaux sur le ruisseau d'œillet	72 000 €

#### AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Imputation budgétaire	Objet	Montant TTC
Opération 101 - 2312	Travaux	68 000 €

#### CENTRE AQUALUDIQUE

Imputation budgétaire	Objet	Montant TTC
-----------------------	-------	-------------

Opération 102 – 2313	Maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux à l'issue de l'audit technique	18 000 €
----------------------	---	----------

#### POLE PATRIMOINE

Imputation budgétaire	Objet	Montant TTC
Opération 18 – 2184	Aménagements scénographiques du CIAP	20 000 €

✚ **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget primitif 2022 de Saint-Flour Communauté.  
POUR : 67 VOIX

ABSTENTIONS : 4 (MME Patricia ROCHÈS, M. Jean-Marie MEZANGE par pouvoir à M. Richard BONAL, M. Richard BONAL, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS)

#### CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET DE FINANCEMENT DU PROJET BRICOBUS SOLIDAIRE 2022-2023

✚ **APPROUVE** la convention cadre de partenariat et de financement du projet de Bricobus Solidaire 2022-2023 annexé à la délibération ;

✚ **Autorise** Madame le Président à signer ladite convention ainsi que toute pièce nécessaire à sa mise en œuvre.

POUR : 69 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (M. Pierre SEGUIS, M. Jean-Paul RESCHE)

#### CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA REALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF A L'ECHELLE DE SAINT FLOUR COMMUNAUTE

✚ **RETIENT** pour le lot 1 le groupement d'entreprises représenté par CEREG Ingénierie Sud-Ouest, 1 149 Rue la Pyrénéenne – 31 670 LABEGE avec en cotraitant MAZARS SAS, 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie pour un montant de 65 650 € HT ;

✚ **RETIENT** pour le lot 2 la SARL ACDEAU, 52 Avenue Jean-Baptiste Veyre, 15 000 AURILLAC pour un montant au détail quantitatif estimatif de 259 994 € HT ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à notifier le lot 1 et le lot 2 sous réserve de l'attribution des financements par les Agences de l'Eau et des financements de l'Etat ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer le lot 2 et les bons de commande correspondants sous condition préalable de l'établissement d'une convention avec la/les communes concernée(s) pour la prise en charge de l'autofinancement.

POUR : 48 VOIX

CONTRE : 1 (M. Bernard COUDY)

ABSTENTIONS : 21 (MME Marine NEGRE, M. Jérôme GRAS par pouvoir à M. Frédéric DELCROS, MME Patricia ROCHÈS, M. Eric BOULDOIRES par pouvoir à M. Philippe DELORT, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Robert BOUDON, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, M. Frédéric DELCROS, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Maryline VICARD, M. Eric GOMESSE, MME Annick MALLET, MME Bonnie DELEPINE par pouvoir à MME Marie PETITIMBERT, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Christian RISS, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Benjamin SALSON, M. Pascal POUDEVIGNE par pouvoir à M. Benjamin SALSON, M. Philippe DELORT)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

#### MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE COMMUNAUTAIRE DE VALUEJOLS - ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

✚ **ATTRIBUE** les lots aux entreprises suivantes :

LOT CONCERNE	Entreprise	Part Saint-Flour Communauté	Part commune de Valuégols	Total en € HT
LOT N°02 - GROS-ŒUVRE - MACONNERIE - VRD	Jérôme ROUSSET	115 205,64 €	269 686,99 €	384 892,63 €
LOT N°03 - CHARPENTE BOIS	LAGRANGE CYRIL	4 263,10 €	33 760,96 €	38 024,06 €
LOT N°04 - ÉTANCHÉITÉ	SACAN	10 966,52 €	15 775,17 €	26 741,69 €
LOT N°05 - COUVERTURE ARDOISE	PARATIAS	4 533,75 €	57 287,46 €	61 821,21 €
LOT N°06 - COUVERTURE ET BARDAGE ZINC	PARATIAS	10 755,59 €	17 089,67 €	27 845,26 €

LOT N°10 - FERRONNERIE - SERRURERIE	<b>SARL PRIVAT</b>	<b>4 242,70 €</b>	17 232,25 €	<b>21 474,95 €</b>
LOT N°13 - CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATION	<b>Joel TARDIEU</b>	<b>105 512,52 €</b>	250 900,37 €	<b>356 412,89 €</b>
LOT N°14 - ÉLECTRICITÉ	<b>SARL MOURGUES</b>	<b>42 209,74 €</b>	107 416,25 €	<b>149 625,99 €</b>
LOT N°15 - ASCENSEUR	<b>AUVERGNE ASCENSEURS</b>	<b>5 648,40 €</b>	15 271,60 €	<b>20 920,00 €</b>
LOT N°17 - ÉQUIPEMENTS CUISINE	<b>EQUIP FROID</b>	<b>0,00 €</b>	52 916,00 €	<b>52 916,00 €</b>
LOT N°18 - ENDUITS EXTÉRIEURS	<b>FACADE PLUS</b>	<b>9 550,48 €</b>	14 482,02 €	<b>24 032,50 €</b>

pour les travaux d'Aménagement du bâtiment Triniol à Valuéjols en une maison de santé, une résidence séniors et une cantine scolaire ;

✚ **DECIDE DE NEGOCIER** avec les entreprises pour les lots suivants : lot n°7 - menuiseries extérieures aluminium, lot n°8 - menuiseries intérieures - agencements, lot n°9 - doublages - cloisons sèches- plafonds, lot n°11 - chape - carrelages - faïences, lot n°12 - sols souples, lot n°16 - forages géothermiques, lot n°19 - peintures - nettoyage, lot n°20 - plafonds démontables ;

✚ **DECIDE DE NOTIFIER** les marchés aux entreprises retenues, sous réserve de la signature préalable d'un protocole d'accord avec les professionnels de santé qui occuperont la maison médicale ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes les pièces constitutives des marchés de travaux.

POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, M. René PELISSIER, MME Patricia ROCHÈS)

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Jean-Claude PRIVAT)

#### **CHOIX DU PRESTATAIRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION DE SCHEMAS DIRECTEURS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT**

✚ **RETIENT** le groupement d'entreprises représenté par CEREG Ingénierie Sud-Ouest, 1 149 Rue la Pyrénéenne - 31 670 LABEGE avec en cotraitant la SARL ACDEAU, 52 Avenue Jean-Baptiste Veyre 15100 AURILLAC pour un montant estimatif de 384 075 € HT sous réserve des marchés subséquents et bons de commandes émis ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à notifier l'accord-cadre correspondant sous réserve de l'attribution des financements par l'agence de l'Eau et par l'Etat ;

✚ **DECIDE DE TRANSMETTRE** aux communes de Lieutadès, Lorcières, Saint Martial, Saint Martin sous Vigouroux, Vabres, Védrines-Saint-Loup et Vieillespesse la présente délibération pour engager les marchés subséquents correspondants.

POUR : 49 VOIX

ABSTENTIONS : 20 (M. Richard BONAL, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, MME Patricia ROCHÈS, M. Jérôme GRAS par pouvoir à M. Frédéric DELCROS, M. Eric BOULDOIRES par pouvoir à M. Philippe DELORT, M. Pascal POUDEVIGNE par pouvoir à M. Benjamin SALSON, MME Marine NEGRE, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Maryline VICARD, M. Philippe DELORT, MME Annick MALLETT, M. Jean-Marie MEZANGE par pouvoir à M. Richard BONAL, M. Frédéric DELCROS, M. Bernard COUDY, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Christian RISS, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Benjamin SALSON)

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (MME Bonnie DELEPINE par pouvoir à MME Marie PETITIMBERT, M. Jean-Paul RESCHE)

#### **FRANCE RELANCE - CANDIDATURE DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENTS**

✚ **APPROUVE** le principe d'une candidature de Saint-Flour Communauté au titre de l'appel à manifestation d'intérêt « Avenir Montagnes Investissements » ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette démarche.

POUR : 65 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (M. Jean-Marie MEZANGE par pouvoir à M. Richard BONAL, M. Richard BONAL)

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 4 (M. Frédéric DELCROS, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jérôme GRAS par pouvoir à M. Frédéric DELCROS, M. Jean-Paul RESCHE)

### **MAISON DE SITE D'ALLEUZE - FIXATION DE TARIFS POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE MEUBLES DE TOURISME ET DES SALLES-MULTI-ACTIVITES**

✚ **FIXE** les tarifs applicables à la gestion et à l'exploitation des meublés de tourisme d'Alleuze et des salles multi-activités, conformément aux dispositions susvisées, à compter du 1<sup>er</sup> février 2022.

POUR : 71 VOIX

### **COMMERCIALISATION DE LA ZONE D'ACTIVITE DE VOLZAC - CESSION DE SECTION BMN°345 – SARL MORDOREE**

✚ **CEDE** la parcelle cadastrée section BM n°345 sur la zone d'activité de Volzac à la SARL MORDOREE, ou au profit de toute autre personne physique ou morale qui se substituerait à son droit, au prix de 11€ HT/ m<sup>2</sup> ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer l'acte notarié constatant cette cession et toutes pièces nécessaires à son aboutissement.

POUR : 71 VOIX

### **FRANCE SERVICES DE SAINT-FOUR COMMUNAUTE - HEBERGEURS TIERS-LIEUX CYBERCANTAL - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL**

✚ **APPROUVE** les termes du projet de convention de partenariat à intervenir entre le Conseil départemental du Cantal et Saint-Flour Communauté annexé à la délibération ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer ladite convention et toutes les pièces nécessaires à ce conventionnement.

POUR : 71 VOIX

### **FRANCE SERVICES DE SAINT-FOUR COMMUNAUTE – MODALITES D'ACCUEIL DE TELETRAVAILLEURS - CONVENTIONS TELETRAVAIL**

✚ **FIXE** les tarifs d'utilisation des espaces de télétravail au sein des France Services de Saint-Flour Communauté comme proposés ci-dessous, à compter du 1<sup>er</sup> février 2022 :

Occupation temporaire d'espaces télétravail			
- <b>Heure : 3 €</b>			
- <b>1/2 journée : 6 €</b>			
- <b>Journée : 10 €</b>			
- <b>Adhésion annuelle limitée : 40 €</b> (6 journées ou 12 demies-journées/an)			
- <b>Adhésion annuelle : 80 €</b> (3 jours/semaine ou 6 demies-journées/semaine maximum)			
Coût des copies et impressions, au titre du télétravail			
Format A4 N/B	Format A4 couleurs	Format A3 N/B	Format A3/couleurs
0.05 €	0.10 €	0.10 €	0.20 €

✚ **APPROUVE** le projet de convention type d'occupation temporaire des espaces de télétravail à intervenir sur demande, au sein des France Services de Saint-Flour Communauté, annexé à la délibération.

POUR : 71 VOIX

21h30 : M. Marc POUGNET quitte la séance et ne prend pas part au vote

### **PETITE ENFANCE ET ENFANCE JEUNESSE - CONVENTIONS DE GESTION ET D'OBJECTIFS AVEC LES STRUCTURES GESTIONNAIRES POUR 2022**

✚ **APPROUVE** les projets de conventions de gestion et d'objectifs à intervenir entre Saint-Flour Communauté et les structures gestionnaires « petite enfance » suivantes :

- Fédération départementale « Familles rurales » au titre de la microcrèche de Pierrefort,
- A.D.M.R. de Saint-Flour au titre de la microcrèche de Saint-Flour,
- A.D.M.R. de Chaudes-Aigues au titre du RPE itinérant ;

✚ **APPROUVE** les projets de conventions de gestion et d'objectifs et de la charte d'engagement à intervenir entre Saint-Flour Communauté et les structures gestionnaires « enfance jeunesse » suivantes :

- « Familles rurales » de Pierrefort au titre de l'A.L.S.H. de Pierrefort,
- O.M.J.S. de Saint-Flour au titre des A.L.S.H. Planèze, Margeride et Saint-Flour,
- « Les P'tits Filous » au titre de l'A.L.S.H. de Saint-Flour,
- A.D.M.R. de Chaudes-Aigues au titre de l'A.L.S.H. ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer lesdites conventions et toutes les pièces nécessaires à ces conventionnements.

POUR : 68 VOIX

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Luc BOUCHARINC, MME Olivia GUEROULT)

21H35 : M. Marc POUGNET rejoint la séance

### **DISPOSITIF D'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE - APPROBATION DU REGLEMENT ET DE LA CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF 2022-2026**

- ✚ **APPROUVE** le principe de mise en place d'un dispositif d'aide au permis de conduire pour 2022-2026, tel que défini dans les conditions à la présente délibération ;
- ✚ **APPROUVE** les termes des projets de règlement intérieur et de convention type relative aux modalités de mise en œuvre du dispositif à intervenir entre la Mission Locale des Hautes Terres, les communes ou leurs C.C.A.S. et Saint-Flour Communauté, pour 2022-2026, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, annexés à la délibération ;
- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer ladite convention et toutes les pièces s'y tenant au nom de Saint-Flour Communauté ;
- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à verser l'aide intercommunale prévue au titre de ce dispositif pour 2022-2026, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

POUR : 66 VOIX

CONTRE : 2 (M. Eric GOMESSE, M. Jean-Paul RESCHE)

ABSTENTIONS : 3 (M. Philippe ECHALIER, M. Bernard COUDY, M. Michel ROUFFIAC)

### **EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI A TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES - APPEL A PROJET POUR L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE**

- ✚ **APPROUVE** le principe d'une candidature de Saint-Flour Communauté à l'appel à projet « optimisation de la collecte » lancé par CITEO portant sur différents leviers visant à soutenir les initiatives ayant pour objectif d'augmenter les performances de recyclage, dans les conditions respectueuses de l'environnement et à des coûts maîtrisés ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur Jean-Marc BOUDOU à signer au nom de Saint-Flour Communauté tout document nécessaire à l'aboutissement de cette démarche.

POUR : 62 VOIX

ABSTENTIONS : 7 (M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Marie MEZANGE par pouvoir à M. Richard BONAL, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Olivia GUEROUT, M. Jérôme GRAS par pouvoir à M. Frédéric DELCROS, M. Frédéric DELCROS, M. Richard BONAL)

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (M. Adrien LAMAT, M. Jean-Paul RESCHE)

### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN (D.P.U.) - INSTITUTION DU D.P.U. SUR LE SECTEUR DE FAVEROLLES COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE**

- ✚ **INSTITUE** le droit de préemption urbain sur les zones U et AU du plan local d'urbanisme de Faveroles – Commune de Val d'Arcomie.

POUR : 68 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (M. Philippe DE LAROCHE, M. Jean-Paul RESCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Michel ROUFFIAC)

### **AVANCEMENT DE GRADE – OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE**

- ✚ **DECIDE DE CRÉER** un emploi permanent à temps non complet relevant du grade d'Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, catégorie C, à compter du 1<sup>er</sup> février 2022 ;
- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à pourvoir à la nomination de l'agent affecté à ce poste ;
- ✚ **DECIDE DE MODIFIER** le tableau des effectifs en conséquence ;
- ✚ **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif 2022.

POUR : 70 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

### **LECTURE PUBLIQUE - DÉSHERBAGE DES COLLECTIONS DES MEDIATHEQUES COMMUNAUTAIRES**

- ✚ **APPROUVE** l'autorisation de désherbage des documents des médiathèques communautaires ;
- ✚ **AUTORISE** les médiathécaires à savoir :
  - Mme Nathalie LANGLAIS, médiathécaire de Pierrefort,
  - Mme Emilie FELIX, médiathécaire de Neuvéglise-sur-Truyère,à procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections telle que définie ci-dessus dans leurs médiathèques respectives, et à signer les procès-verbaux d'élimination ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

POUR : 71 VOIX

**DECISIONS DE LA PRESIDENTE PRISES PAR DELEGATION**

↓ **PREND CONNAISSANCE** des décisions prises par Madame le Président en application des délibérations du Conseil Communautaire N°2020-136 du 30 juillet 2020, et N°2020-273 du 13 octobre 2020.

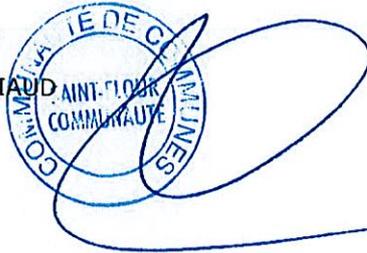
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15.

A Saint-Flour, le 26 janvier 2022

Affiché le 3 février 2022

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



La secrétaire de séance,

Marine NEGRE

